

Procès-verbal de la réunion

Du Conseil Municipal

Du Samedi 22 Février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux (22) Février, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'EGLSOLLES, se sont réunis à 10h00 à la salle de la Mairie d'EGLSOLLES ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire Jean-Luc VIALLARD, le trois (03) Février 2024, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRESENTS :

BATISSON Christine - **BERAUD** Hervé - **BICHELONNE** Robert - **BREUIL** Gérard - **MAITRIAS** Didier - **SEPTIER** Loïc - **TIXIER** Monique - **VARAGNAT** Christophe - **VIALLARD** Jean-Luc.

ÉTAIT ABSENT ET NON REPRESENTÉ : **CHAUVERGNE** Jean-Léonard - **COCHARD** Carine (excusée).

Secrétaire de Mairie :

BATISSON Evelyne

Monsieur Jean-Luc **VIALLARD**, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Christine **BATISSON** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 Décembre 2024.
- Vote des Comptes Administratifs 2024.
- Approbation des Comptes de Gestion 2024.
- Affectation des résultats 2024.
- Redevance consommation d'eau potable et redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025.
- Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025.
- Protection sociale complémentaire – Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de santé.
- Avis conforme ZAENR.
- Révision du RIFSEEP.
- Création d'un poste permanent Adjoint Technique Territorial à temps non complet (24/35^{ième}) au 01/04/2025 et suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet (20/35^{ième}) au 01/04/2025.
- Création d'un poste permanent Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} Classe à temps complet (35/35^{ième}) au 01/05/2025.
- Subvention à l'Association Sportive du Collège Val d'Ance.
- Subvention au BTP CFA.
- Subvention à l'Association des parents d'élèves du RPI.
- Acquisition d'une licence 4.
- Questions diverses. (Compostage du cimetière)

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 Décembre 2024

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 Décembre 2024 n'appelle aucune observation.

Il a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations :

1 – Vote des Comptes Administratifs 2024.

NOM DU BUDGET	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
<u>COMMUNE</u>			
Fonctionnement	405 127,42 €	287 638,56 €	117 488,86 €
Investissement	183 836,64 €	143 858,01 €	<u>39 978,63 €</u>
			157 467,49 €
<u>EAU :</u>			
Fonctionnement	57 666,56 €	57 652,71 €	13,85 €
Investissement	46 131,20 €	6 465,00 €	<u>39 666,20 €</u>
			39 680,05 €
<u>ASSAINISSEMENT</u>			
Fonctionnement	30 360,88 €	30 427,19 €	- 66,31 €
Investissement	39 460,54 €	20 473,51 €	<u>18 987,03 €</u>
			18 920,72 €
<u>SECTION DE MOLHAC</u>			
Fonctionnement	38 530,33 €	3 177,87 €	35 352,46 €
<u>SECTION DE MOISSONNIERES</u>			
Fonctionnement	32 764,67 €	749,84 €	32 014,83 €
<u>SECTION DE ROUFFIX</u>			
Fonctionnement	32 146,64 €	2 882,50 €	29 264,14 €
<u>SECTION DE SICAUD</u>			
Fonctionnement	28 020,66 €	7 570,93 €	20 449,73 €
<u>SECTION DE MALVAL</u>			
Fonctionnement	36 677,78 €	10 043,14 €	26 634,64 €
<u>SECTION DE PAILLANGES</u>			
Fonctionnement	9 998,09 €	4 863,43 €	5 134,66 €

SECTION DE LA FAYETTE			
Fonctionnement	2 051,89 €	613,00 €	1 438,89 €
SECTION DE BREUIL			
Fonctionnement	8 645,82 €	6 765,24 €	1 880,58 €
SECTION DE LISSOLET			
Fonctionnement	1 056,44 €	190,00 €	866,44 €
SECTION DE TERRENEYRES			
Fonctionnement	872,71 €	142,00 €	730,71 €
SECTION LES PLANCHES			
Fonctionnement	835,51 €	39,00 €	796,51 €
SECTION LA GRANGE			
Fonctionnement	833,16 €	22,00 €	811,16 €
SECTION VALENCHERES ET AUTRES			
Fonctionnement	5 061,15 €	447,00 €	4 614,15 €
SECTION RIVE D'ANCE			
Fonctionnement	65,47 €	0,00 €	65,47 €
SECTION LE VERDIER			
Fonctionnement	159,08 €	20,00 €	139,08 €

Vote : Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

2 – Approbation des Comptes de Gestion 2024.

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion établis par le Trésorier Payeur d'Ambert en vu des documents transmis. Ils sont strictement superposables aux comptes administratifs de la commune et proposés au vote.

Vote : Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

3 – Affectation des résultats.

L'affectation des résultats de la commune doit tenir compte du solde d'exécution cumulé d'investissement et des restes à réaliser. Pour le budget principal, il est positif à **277 682,31 €**, pour le budget EAU, il est positif à **13,85 €**, pour le budget ASSAINISSEMENT, il est négatif à **66,31 €**. Ces sommes sont respectivement affectées en recettes et en dépenses des dits budget de fonctionnement 2025.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

4 - Redevance consommation d'eau potable et redevance pour performance des réseaux d'eau potable.

Cette délibération a été reportée à prochain conseil. Le Conseil souhaite plus d'informations.

5 - Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif.

Cette délibération a été reportée à prochain conseil. Le Conseil souhaite plus d'informations.

6 - PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE SANTE.

Protection sociale complémentaire santé : M. le Maire rappelle à l'assemblée que depuis le **1er janvier 2025**, la commune cotise pour la garantie prévoyance de ses agents et qu'à partir de **janvier 2026**, elle aura obligation de cotiser pour la garantie santé. M. le Maire mandate le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour la garantie santé.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

7 - Projet d'arrêté départemental ZAER.

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a délibéré en faveur de la création de zones d'accélération des énergies renouvelables. Il explique que pour garantir la validité de ces zones, le Département doit recueillir l'avis conforme des communes arrêtant la cartographie des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAER), Le conseil municipal atteste de la conformité entre les zones inscrites à l'arrêté préfectoral et celles proposées par délibération du conseil municipal en date du 23/11/2024 et émet un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

8 – Révision du RIFSEEP.

Vu l'avis du comité social territorial du 11/02/2025, le Conseil fixe les critères d'attribution ainsi que les modalités de versement pour l'IFSE et le CIA. Les crédits seront prévus au budget pour un versement à partir du 01 Mars 2025.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

9 - Création d'un poste permanent et Suppression d'un poste permanent d'Adjoint Technique Territorial.

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial Contractuel, à temps non complet (**24/35^{ième}**), à compter du **1er Avril 2025** pour assurer l'entretien et mise en valeur des espaces verts et naturels, l'entretien de la voirie communale, l'entretien des bâtiments communaux, l'entretien de la voirie communale, l'entretien des réseaux d'eau, l'entretien du cimetière, la conduite du matériel de déneigement, etc.

Vu l'avis du Comité Social Territorial du **14 janvier 2025**, Monsieur le Maire demande la suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial Contractuel, à temps non complet (**20/35^{ième}**) à compter du **1er Avril 2025**.

Le Conseil Municipal décide la création du poste d'un emploi permanent d'Agent d'Entretien Contractuel, à temps non complet (**24/35^{ième}**), à compter du **1er Avril 2025** correspondant au grade d'Adjoint Technique Territorial et accepte la suppression du l'ancien poste de (**20/35^{ième}**).

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

10 – Création Poste Technique Principal de 1^{ère} Classe.

Le Conseil Municipal accepte la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe, permanent à temps complet à compter du **1^{er} Mai 2025**, suite à un avancement de grade.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

11 – Subvention à l'Association Sportive du Collège Val d'Ance.

Le Conseil Municipal accorde une subvention de **200,00 €** à l'Association Sportive du Collège Val d'Ance.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

12 – Subvention à l'Association des Parents d'Elèves du RPI.

Le Conseil Municipal accorde une subvention de **350,00 €** à l'Association des Parents d'Elèves du RPI.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

13 – Licence 4.

La commune souhaite se porter acquéreur d'une licence 4 pour son bistrot multi service situé 3 Rte de St-Anthème à **EGLISOLLES**.

Le Conseil donne son accord pour l'achat d'une licence 4 auprès de la commune de **CHARNAT** – 63290 pour un montant de **7.000,00 €** hors frais de vente.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires au transfert de la licence et à signer tout acte et documents nécessaires à cette vente.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

14 - Questions diverses :

Christine **BATISSON** informe le Conseil de l'installation de deux bacs de tri des végétaux.

Actuellement, le cimetière est équipé de bacs à ordures ménagères à chaque entrée. La mise en place de ces nouveaux bacs sera mise à côté des bacs à ordures ménagères.

Le Prochain Conseil Municipal n'a pas été défini.

Séance levée à 12 heures 00.

La secrétaire de séance,

Christine **BATISSON**

Le Maire,

Jean-Luc **VIALARD**

